



Québec, le 27 août 2026

PAR COURRIEL

Monsieur Vincent Lagacé
Coordonnateur | Vie associative et administration
Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires
vincent.lagace@ctroc.org

Objet : Engagements envers l'action communautaire autonome

Monsieur

Au nom du Parti libéral du Québec, j'accuse réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 25 juin dernier, et je vous en remercie.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière d'action communautaire et tout comme vous, nous partageons les préoccupations exprimées concernant le financement des organismes et plus particulièrement, envers les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS).

Investir au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) volet mission globale

Les organismes communautaires font face à une demande grandissante pour les services qu'ils offrent aux Québécoises et aux Québécois. Malgré une énorme capacité d'innovation et une ingéniosité de tous les instants, la part grandissante de la population ayant recours à ces services exerce une pression indéniable sur ces organismes, qui évoluent dans le même contexte que la population, c'est à dire dans un contexte d'inflation et de pénurie de main-d'œuvre.

Le Parti libéral du Québec comprend les préoccupations des OCASSS quant au manque à gagner du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) pour le soutien à la mission. Nous croyons que le gouvernement du Québec a la responsabilité de soutenir les organismes communautaires, dont le travail contribue à alléger la charge des services de l'État. Si nous formons le prochain gouvernement, nous voulons discuter avec les organismes communautaires à comment nous pouvons mieux les soutenir, tout en tenant compte de la réalité des finances publiques de l'État québécois. Nous croyons également qu'il faut simplifier les procédures administratives souvent trop lourdes

Respecter la régionalisation et reconnaître la diversité des besoins

Pour le Parti libéral du Québec, la décentralisation vers les régions est importante. Nous croyons que les décisions prises prennent en considération les réalités vécues par les différentes régions du Québec. Nous croyons à des programmes « sur mesure » et non « mur-à-mur ». L'autonomie communautaire s'inscrit en droite ligne avec cette vision, de redonner le pouvoir aux régions et aux instances locales par l'instauration d'un « réflexe région ». Cette ambition rejoint votre volonté de décentraliser certaines décisions et de simplifier le travail des acteurs sur le terrain. L'instance la plus près des gens est souvent la mieux placée pour prendre des décisions adaptées à la réalité vécue sur le terrain.

Si nous formons le prochain gouvernement qui sera régionaliste, le Parti libéral du Québec est ouvert à se pencher sur comment l'État québécois de mieux répondre aux besoins des organismes, selon les réalités de chaque région.

Renforcer l'action communautaire autonome pour un meilleur filet social et une démocratie en santé

Les organismes communautaires autonomes sont essentiels à la qualité de vie des Québécois. Ils sont un pilier important de la société civile et leur caractère autonome doit être respecté. Voulant former un gouvernement régionaliste, le Parti libéral du Québec croit que les décisions publiques doivent être prises en concertation avec les acteurs locaux et régionaux afin qu'elles correspondent aux réalités spécifiques sur le terrain.

Questionner l'incompatibilité de la gestion du PSOC par une société d'État

Nous entendons les préoccupations des organismes communautaires autonomes concernant la gestion du PSOC par Santé Québec. Il incombe à la société d'État de prendre des décisions en considération des besoins et réalités sur le terrain. Si le Parti libéral du Québec forme le prochain gouvernement, nous sommes ouverts à discuter de cela avec les organismes communautaires autonomes afin de mieux cerner comment nous pouvons nous assurer que la gestion du PSOC respecte le caractère autonome des organismes communautaires.

Prévention

Les bienfaits de la prévention ne sont plus à prouver. Agir en amont, avant même l'apparition d'un problème est une bonne politique publique, autant pour la population que pour la société en général. En ce sens, il est important que les organismes œuvrant en prévention puissent obtenir un soutien qui reflète l'important rôle qu'ils occupent.

De même, il nous apparaît important de s'assurer que les ministères soient sensibilisés à l'importance d'agir en prévention et au rôle que jouent les organismes communautaires en cette matière. Nous croyons fondamentalement en l'importance de la prévention. Nous savons qu'une approche préventive viendra à

terme, réduire la pression sur les services de première ligne, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'organismes communautaires.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision. Nous vous invitons à suivre notre campagne électorale sur notre site Web et nos médias sociaux afin de prendre connaissance de nos engagements, qui seront dévoilés à différentes étapes de la campagne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale